

ses filles vendirent plus tard (1) Enfin, le testament de sa veuve aux minutes de M^e Du Troncy à la date du 17 septembre 1556 contient, outre l'institution d'héritier au profit de ses filles, des legs pieux, des legs de souvenir et des libéralités à des neveux de son mari, qui dénotent à la fois le bon accord et l'aisance qui régnaient dans cette famille (2).

Jusqu'à ce jour on ne connaît qu'un seul instrument de Rafi muni de la marque de son auteur : il figure actuellement sous le n^o 1066 du Musée instrumental du Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Voici la description qu'en donne M. Mahillon dans le catalogue du musée dont il est le conservateur (3) :

FRANCE, 1066. — Flûte de l'ancienne collection du comte Pietro Correr de Venise. Les intonations sont les suivantes au diapason actuel :



Le perce de l'instrument mesure 18 millimètres de diamètre; sa longueur totale est de 0,716; à partir du centre du trou d'embouchure on compte 0,612.

(1) *Archives de Lyon*. F. F, supplément. Registre des insinuations d'aliénation, vol. 30, f^o 146.

(2) *Archives départementales du Rhône*. E. Notaires et tabellions. Minutes Du Troncy. Registre du 7 avril 1556 au 31 mars 1557.

(3) Catalogue descriptif et analytique du Musée instrumental du Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Gand, Hoste, 1896.